

que nous pouvons porter à son attention et à celle du gouvernement, en ce qui concerne la radiodiffusion.

C'est un service qui coûte passablement cher aux contribuables canadiens. Il est vrai, comme vient de le dire mon préopinant, que la Société Radio-Canada a maintenant une nouvelle direction: de nouveaux présidents, de nouveaux vice-présidents, de nouveaux ou de nouvelles secrétaires. Nous ne pouvons, à l'heure actuelle, que former le vœu que cette nouvelle direction tienne compte de la réalité canadienne, de ce qui existe au Canada, qu'elle n'essaie pas de dicter des lignes de conduite, mais de servir le bien commun, l'ensemble de la population canadienne.

Trop souvent, dans le passé, nous avons eu à déplorer des manquements graves de la part de fonctionnaires, voire même de hauts fonctionnaires de Radio-Canada. Ceci nous pousse à inviter la nouvelle direction à être prudente, à éviter autant que possible les erreurs. Qu'il y ait des erreurs commises, cela se produit partout. . .

**Des voix:** Oh! Oh!

**M. Caouette:** Monsieur le président, si les députés m'entendent comme je les entends, ils m'entendent excessivement bien! Je comprends que plusieurs d'entre eux ne sont pas intéressés à écouter ce que nous avons à dire à l'endroit d'une entreprise d'État, et c'est pour cela que nous voyons, assez souvent, des prises de position incompatibles avec les études que nous devons faire à la Chambre.

Monsieur le président, je n'ai pas l'intention, ce soir, de parler longuement de Radio-Canada. Seulement, je voudrais mentionner de nouveau que nous voulons que Radio-Canada traite tout le monde avec justice, de façon impartiale, qu'elle traite le peuple canadien avec justice.

Dans le passé, nous avons vu des traitements de faveur accordés à certains groupes, alors qu'on ignorait presque totalement d'autres groupes. Je suis d'avis que tous les courants d'idées, au Canada, doivent être respectés par la Société nationale de radiodiffusion, que tous devraient avoir la facilité d'exprimer leurs opinions, car c'est de ces expressions d'opinions, je crois, que naîtra plus de compréhension.

Tout le monde ne partage pas nécessairement les mêmes idées et les mêmes opinions. Mais à Radio-Canada, on doit reconnaître ce principe de base, de façon à permettre à tous les groupes de faire connaître leurs points de vue, d'expliquer leur programme, d'exposer leur façon de voir les choses et, ainsi, contribuer à créer au Canada un esprit de bonne entente et de respect mutuel.

Monsieur le président, j'ai dit tantôt que, à maintes reprises, nous avons eu à nous plain-

[M. Caouette.]

dre de la façon dont la Société Radio-Canada était administrée. Par exemple, dans le domaine de l'information, on nous présente chaque jour des reportages sur la guerre au Vietnam, alors que l'on oublie systématiquement ce qui se passe au Canada. On nous parle de tueries épouvantables qui se produisent à des milliers de milles d'ici, dans des pays où la Société Radio-Canada envoie des reporters avec des caméras et le reste, ce que je ne conçois pas.

C'est bien de nous dire ce qui se passe au Vietnam, mais de là à dépenser des énergies et des millions de dollars pour nous présenter seulement, ou à peu près, des nouvelles sur la guerre et ses atrocités, à mon avis, il serait plus important, à l'heure actuelle, d'affecter ces sommes d'argent à l'extension des services de radiodiffusion aux régions du pays qui ne les ont pas encore.

Je veux mentionner, par exemple, certaines villes du nord du Québec, comme Chibougamau, Chapais, où il est impossible de capter les programmes de la télévision d'État. Les habitants de Parent, le long de la voie ferrée du chemin de fer National-Canadien, ne peuvent, non plus, bénéficier des services de la télévision d'État.

Nous réclamons la télévision pour les citoyens de langue française de la Colombie-Britannique depuis six ans. On nous répond que lorsque les montants nécessaires seront disponibles, le service de la télévision française s'étendra à la population canadienne de l'Ouest du Canada.

Nous entendons, en cette enceinte, des déclarations flamboyantes à l'effet que nous voulons respecter le bilinguisme, que nous voulons donner les mêmes avantages aux citoyens de langue française qu'à ceux de langue anglaise, que nous voulons les traiter sur un pied d'égalité. Or, le seul endroit où les citoyens canadiens sont traités sur un pied d'égalité par la Société Radio-Canada, c'est dans la province de Québec.

Monsieur le président, il en coûterait beaucoup moins au gouvernement ou à la Société d'État de doter les provinces de l'Ouest du service de la télévision française que d'aller couvrir les tueries du Vietnam, de la Corée, de l'Afrique ou d'autres pays du monde.

C'est bien de nous renseigner sur les événements mondiaux, mais, je le répète, nous devrions commencer par donner des services aux gens de chez nous.

Il serait très intéressant, par exemple, d'avoir des programmes télédiffusés qui nous montreraient les montagnes Rocheuses et les beaux lacs de cette région. Il serait aussi intéressant de voir les beautés qui existent dans l'Est du pays, dans les provinces Maritimes et dans la province de Québec, par exemple; la Manicouagan ou d'autres industries très